

Image not found or type unknown



Selon ma situation ai-je le droit au préavis de 1 mois ?

Par **nelly13430**, le **02/03/2010** à **14:06**

Bonjour, rnJ'ai été licencié le 05/12/2007 puis retrouvé un petit cdd 2 semaines qui c'est fini le 30/09/2009 et actuellement en cdd depuis le 04/01/2010 tout le reste du temps j'étais au chômage ai-je le droit au préavis de 1 mois ?rnMerci d'avance